



Mandat 2009 - 2012

Montréal, le 14 avril 2010

**À TOUTES LES PERSONNES
PRÉSIDENTES ET SECRÉTAIRES DES SYNDICATS
DU SECTEUR SOUTIEN CÉGEPS FEESP-CSN**

Par la présente, vous êtes convoqué-es à une assemblée générale régulière du Secteur soutien cégeps.

Secteur soutien Cégeps
FEESP-CSN

Téléphone :
514 598-2495

Télécopieur :
514 598-2497

Courriel:
secteur.cegeps@csn.qc.ca

Présidente
Linda Christofferson-Dugré

Vice-président
Christian Vézina

Secrétaire générale
Johanne Cadieux

Conseiller syndical
Jean Favreau
Téléphone :
514 598-2394
Télécopieur :
514 598-2398

Employée de bureau
Suzanne Lambert
Téléphone :
514 598-2301



Date : Lundi 26 et mardi 27 avril
2010

Heure : **10 h, le lundi 26 avril**

Inscription : À partir de **9 h**

Lieu : Hôtel Delta Centre-Ville
Auditorium

Adresse : 777, University
Montréal (Québec)
H3C 3Z7

Téléphone : 514 879-1370

Télécopieur : 514 879-1831

Nous vous attendons en grand nombre.

Johanne Cadieux
Secrétaire

- c.c. – Marjolaine Côté, vice-présidente FEESP
– Pierre-Luc Bilodeau, action, FEESP
– Julie Marquis, information, FEESP
– Aux personnes conseillères syndicales
de la FEESP, responsables des
dossiers cégeps

- PS 1** À la fin de la réunion, une personne déléguée par Syndicat doit remplir et remettre une feuille de barème de dépenses distribuée par la personne responsable aux finances aux fins du calcul de la péréquation.
- PS 2** Les statuts et règlements du secteur prévoient que votre syndicat doit avoir acquitté ses redevances et *per capita* du mois **de février 2010** à la CSN, à la FEESP, au Conseil central et au Secteur soutien cégeps pour bénéficier d'une **délégation officielle**.
- PS 3** Un bloc de chambres a été réservé au Delta Centre-Ville au tarif négocié **de 90,00 \$ avant taxes** (chambre régulière, en occupation simple ou double). **Vous devez effectuer votre réservation avant le 21 avril 2010.** Le tarif quotidien pour le stationnement est de 26,00 \$ (taxes incluses).

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Accréditation des personnes déléguées
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Présentation des états financiers
5. Assurances collectives
6. Négociations
7. Levée de l'assemblée